**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA TRANSPARENCE ET LA TRANSMISSION DES RAPPORTS AU TITRE DU TRAITE DU COMMERCE SUR LES ARMES 28-02-25**

Merci Madame la Présidente,

D’entrée permettez-moi de vous transmettre les excuses de mon Ambassadeur, empêché pour des raisons d’agenda.

Puisque ma délégation prend la parole pour la première fois, qu’il me soit permis d’emblée de vous féliciter pour votre accession à la présidence du Groupe de travail sur la Transparence et l’établissement de rapports au titre du TCA.

Dans le même élan, je voudrais saluer l’accession de Mme SOLMIRANO à la tête du Secrétariat du TCA, et féliciter M. Tom Nijs pour son dévouement au TCA. Soyez assurez du soutien de ma délégation pour le succès de vos mandats respectifs.

C’est le lieu de féliciter d’une part, l’adhésion de Andorre, la Colombie, le Gabon, la Gambie, du Malawi et, exhorté ceux des pays n’ayant pas encore adhéré au Traité à le faire, d’autre part nous félicitons la mise à jour du Guatemala au titre de l’Art13.

Madame la modératrice, après les enrichissants exposés présentés par les différents panélistes, ma délégation aimerait faire quelques commentaires à titre national.

C’est conscient de l’impact négatif de la prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre en Afrique centrale notamment, que le Cameroun a signé le TCA en 2014 et l’a ratifié en 2018, aux fins de contribuer de manière effective aux côtés des autres Etats parties, au respect des obligations, et autres mesures normatives visant à interdire la vente illicite, le transfert et le détournement des armes, munitions et autres matériels qui alimentent, entretiennent et amplifient le terrorisme et les conflits, les violations des droits humains, les violence basées sur le genre, le braconnage et diverses formes d’instabilité politique perpétrés au moyen de tels armes.

A cet égard, après avoir ratifié le TCA en 2018, mon pays a régulièrement soumis ses rapports depuis son rapport initial en 2019. L’atteinte de ce résultat est le fruit d’un riche travail de collaboration et de coordination entre différentes agences gouvernementales concernées par le Traité.

Dans l’attente de la création d’un organe national prévu par la Loi du 14 décembre 2016 portant sur le régime général des armes et munitions, complété par le Décret N° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration, Mon pays a mis sur pied une plateforme interministérielle chargée de l’élaboration du système national de transfert international des armes (SYNTYIA), grâce à l’appui de partenaire institutionnel tel l’Union Européenne.

Il est important de relever, que pour remplir ses obligations au titre du TCA, Mon Pays a fait de la Société civile un acteur clé, qui s’est longuement investi dans des campagnes de sensibilisation à l’effet de créer une synergie entre parlementaires et diverses administrations, et formulé des propositions de plan d’action national visant à accroître la conformité de l’ordre juridique national aux dispositions pertinentes du TCA.

Pour conclure Madame la Présidente, si à l’instar de nombreux autres Etats parties, ma délégation fait face à quelques défis au titre du TCA, qu’elle espère par ailleurs relever grâce au soutien du Fonds d’affectation volontaire, Mon Pays est d’avis que la transparence dans les rapports annuels est un des piliers du TCA, car il renforce davantage la confiance et la coopération entre les Etats.

Je vous remercie. /-